



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Manche

Commune : Saint-Malo-de-la-Lande

Autres communes :

R500

Appellation : Manoir

Monument(s)

Appellation : Manoir

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 01/09/2004

Étendue de la protection : Manoir : les façades et les toitures du manoir, ainsi que la salle des gardes avec son aménagement intérieur ; le colombier ; les haies talutées

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.